

CHANTIERS JEUNES



DOSSIER D'INSCRIPTION

LENTILLY

DU 6 AU 9 JUILLET 2026

Nom du responsable : Stéphane Sanvers

Mail : ctm@mairie-lentilly.fr

Téléphone : 06 74 27 97 60

Nom du responsable : Audrey Hamel

Mail : audrey.hamel@mairie-lentilly.fr

Téléphone : 07 77 83 23 99



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle





Dossier à compléter et à signer

Documents à fournir :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile / attestation d'hébergement (si le nom de famille du justificatif de domicile n'est pas le même que le vôtre, voir annexe)
- Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile en cours
- Relevé d'identité bancaire au nom du jeune (mineurs compris)

Documents à renseigner :

- Dossier d'inscription
- Convention de partenariat
- Autorisation parentale dûment remplie et signée (annexe 1)
- Engagement pédagogique (annexe 2)
- Droit à l'image (annexe 3)

Date limite des inscriptions : 15 juin 2026

- Tout dossier incomplet sera refusé et rendu au demandeur qui devra le représenter avant la date limite d'inscription
- Réponse communiquée au plus tard le 23 juin

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

CHANTIERS JEUNES

Information jeune

- Identité

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

- Coordonnées

Adresse :

Commune :

Code Postal :

Téléphone :/...../...../...../...../

Mail :

- Situation personnelle

Lycéen.ne (précisez l'établissement) :

Etudiant.e (précisez l'établissement) :

Collégien/ne (précisez l'établissement) :

Autre (précisez) :

J'ai déjà fait un chantier : Oui Non (mois / année / commune) :

Les responsables légaux

- Identité 1

Nom :

Prénom :

- Coordonnées

Adresse :

Commune :

Code Postal :

Téléphone :/...../...../...../...../

Mail :

Personne à contacter en cas de besoin

- Identité 2

Nom :

Prénom :

- Coordonnées

Adresse :

Commune :

Code Postal :

Téléphone :/...../...../...../...../

Mail :

Personne à contacter en cas de besoin

Il est également possible de joindre des remarques ou des informations relatives au jeune (asthme, allergie, handicap(s), ...) qui doivent être prise en compte pour le bon déroulement du chantier jeunes.

.....

.....

.....